



République Démocratique du Congo

MINISTÈRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITÉ
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS-EAU (CEP-O)



Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA)

Crédit IDA N° 73390-ZR

Recrutement d'un Spécialiste en Développement Social les Provinces du Kasaï Central et du Kasaï Oriental

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

N° 122/ ZR-CEP-O-487600-CS-INDV/PASEA/2025

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 400 000 000 en vue de financer le coût du Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer les services suivants : **un Spécialiste en Développement Social les Provinces du Kasaï Central et du Kasaï Oriental.**

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié sur UNDB le 30 novembre 2022.

L'objectif général de la mission est d'assurer, conformément à la législation environnementale nationale et aux normes environnementales et sociales de la Banque mondiale, la prise en charge adéquate et efficiente des aspects sociaux dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet dans les provinces du Kasaï Oriental et du Kasaï Central ainsi que le transfert des compétences aux structures provinciales.

Les Termes de Reference (TDR) et le modèle de CV sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt de la mission ou peuvent être trouvés sur le site Web suivant : <https://www.cepordc.com/>.

La Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O) invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience (**curriculum vitae suivant le modèle à télécharger, lettre de motivation, attestations des services rendus, diplômes obtenus et autres supports**) démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Les critères de qualification sont les suivants :

#	Exigence	Cotation (points)
1.	Diplôme universitaire de niveau Bac +5 en sciences de l'environnement, sciences sociales, biologie, ou équivalent et avoir une spécialisation en évaluation environnementale et sociale	20
2.	Expérience générale d'au moins 7 ans en évaluation environnementale et sociale dans le cadre de l'exécution des projets de développement	30
3.	Expérience d'au moins 5 ans au cours des 5 dernières années dans le cadre des projets financés par le Groupe de Banque mondiale (IDA, SFI, etc.). L'expérience dans la réalisation des études environnementales et sociales stratégiques est un atout.	50
	Total	100

La note minimale pour être qualifié est fixée à 80 points. Seuls les dix meilleurs candidats qui auront atteint ce seuil seront présélectionné(e)s et invité(e)s à un entretien. A compétences égales, les candidatures féminines seront avantagées. Les candidatures féminines sont donc vivement encouragées.

Le recrutement est fait localement. Ainsi tout candidat qui se trouvera être retenu, prendra en charge les frais de son déplacement et installation au lieu prévu du travail.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et février 2025) « Règlements de Passation des marchés »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **sélection de consultant individuel**. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) ((juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et février 2025) « Règlements de Passation des marchés » et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1er juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures locales.**

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail) au plus tard le **lundi 23 juin 2025**.

*Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O),
A l'attention de Monsieur Philippe LUMEKA DITALUA, Coordonnateur
22007, Route de Matadi, BINZA – Ozone, Kinshasa / NGALIEMA
Tél. : (+243) 978 254 141 – 823 636 173
E-mail : scpmmpasea@cepordc.com avec copie à scpm@cepordc.com*

Fait à Kinshasa, le 09 juin 2025

Philippe LUMEKA DITALUA

Coordonnateur

